



Commune de Borex



Commune de Crassier

Les Communes de **Borex** et de **Crassier** mettent au concours, en vue du départ à la retraite du titulaire actuel, le poste de :

Boursier(ère) communal(e)

Taux d'activité 80 - 100%

Missions attribuées pour chacune des deux communes

- Tenue des comptabilités générales selon MCH2
- Gestion des paiements des liquidités et des emprunts
- Gestion de la facturation, y compris les diverses tâches communales
- Gestion des débiteurs y compris le contentieux
- Gestion des bilans financiers et d'investissement
- Elaboration des budgets selon MCH2
- Clôture des comptes, y compris relation avec le fiduciaire
- Gestion des Ressources Humaines (contrats, salaires et prévoyance sociale)
- Etablissement des décomptes TVA
- Gestion de l'informatique

Expérience et formation

- Formation, expérience comptable ou diplôme dans le domaine comptable ou formation jugée équivalente en rapport avec la fonction
- Expérience de la comptabilité communale MCH2
- Maîtrise des outils informatiques, en particulier ceux spécifiques au domaine de la comptabilité. (BDI, ABACUS)

Votre profil

- Autonomie et sens de l'organisation
- Proactif(ve), dynamique et rigoureux(se)
- Sens de la confidentialité, de la précision et de l'analyse
- Sens des relations humaines et de la communication
- Esprit d'équipe avec les Municipalités et les autres collaborateurs des communes respectives
- Flexibilité et polyvalence

Nous offrons

- Un emploi stable, intéressant et varié
- Des cadres agréables au sein de petites équipes
- Des salaires adaptés aux qualifications et à l'expérience professionnelle

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2027 ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Jean-Luc Vuagniaux (syndic) tél. 079 546 71 61 pour la commune de Borex ou M. Serge Melly (syndic) tél. 079 724 65 22 pour la commune de Crassier.

Les dossiers de candidature complets (CV, lettre de motivation manuscrite, extrait de casier judiciaire, extrait de l'office des poursuites, certificats et prétentions salariales sont à adresser d'ici au **15 septembre 2026 en deux exemplaires** à la Municipalité de Borex, Au Village 13, 1277 Borex ou par courriel aux adresses suivantes : admin@borex.ch et commune@crassier.ch.

Seules les candidatures correspondant au profil recherché seront prises en considération.

Les Municipalités de Borex et de Crassier.